



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 28/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/12/2017

SEANCE DU 4 DÉCEMBRE 2017

Délibération n° D-2017-461

Emploi occasionnel - Service Culture

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU,
Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

Emploi occasionnel - Service Culture

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville, le service Culture organise en régie directe des manifestations et événements.

Le festival Regards noirs est une manifestation littéraire organisée en régie directe par la Ville. Créé en 2010, ce festival a connu une montée en puissance en 2015, à la faveur de l'inscription dans la politique culturelle, par la nouvelle équipe municipale, d'un axe de soutien à la littérature. Le budget a triplé, la durée de l'événement portée à 3 jours et le nombre d'auteurs accueillis multiplié par quatre.

Vingt auteurs et dessinateurs francophones et internationaux, des traducteurs, modérateurs et autres intervenants, seront accueillis du 31 janvier au 05 février 2018. L'édition 2018 sera marquée également par un développement des rencontres d'auteurs sur 5 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais à travers une mutualisation des accueils d'auteurs. Par ailleurs, un hommage sera rendu à H.G. Clouzot, maître du film noir. Outre les romans, la bande dessinée et le cinéma, la manifestation intègre diverses animations artistiques. Différents partenariats apportent des moyens techniques, financiers et humains : Moulin du Roc, Camji, Niort en bulles.

Le service culture assure la conception de la manifestation et sa mise en œuvre sur tous les plans (artistiques, communication, administratif et technique).

Le développement continu de cette action requiert des moyens humains non permanents : intermittents du spectacle, bénévoles (mobilisation des partenariats) et un occasionnel ayant des compétences logistiques et techniques. Ce besoin en occasionnel est renforcé en 2018 par l'extension sur la CAN.

Le besoin en personnel saisonnier peut être précisé comme suit :

- 1 agent accueil logistique, affecté plus spécifiquement à l'accueil et l'information du public sur le festival Regards Noirs, sur une période de 2 mois.

Cet emploi est pourvu conformément à l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et sera rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint administratif.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un poste d'adjoint administratif, pour une durée de 2 mois, au service Culture selon les dispositions ci-dessus.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE